

Quelques monuments antiques du Musée d'Art et d'Histoire

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **12 (1934)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



QUELQUES MONUMENTS ANTIQUES DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

W. DEONNA.

1. PIROGUE LACUSTRE.



U mieux la «demi-pirogue», car notre Musée n'en expose dans sa salle préhistorique qu'une moitié, la seule conservée ¹ (*pl. X, 1*). Enduite jadis d'une épaisse couche de goudron, cette protection s'étant révélée insuffisante, nous avons dû en 1933 boucher de nombreuses fissures et consolider les fragments de bois qui s'en détachaient. Etant donné la difficulté de traiter les bois antiques imbibés d'eau, surtout quand ils atteignent, comme celui-ci, de grandes dimensions, la meilleure protection consiste en réalité à laisser ces canots où ils sont, au fond des lacs, à l'abri de la couche d'eau qui les isole de la destruction atmosphérique.

Mais le canot de Genève a quitté depuis longtemps le Lac Léman où, il y a des milliers d'années, à l'âge du bronze, il servit aux habitants de la cité lacustre de Morges. La *Tribune de Genève*, en signalant récemment la fallacieuse découverte d'une ville sous-lacustre au large du village de Saint-Prex, que forge l'« Almanach national français pour 1934 », a fait une brève allusion aux circonstances de son enlèvement ².

M. F. A. Forel les a précisées avec quelque rancœur, d'après les souvenirs du syndic Jean Reymond de Morges, dans son bel ouvrage sur le Léman ³:

« Un canot, creusé dans un tronc de chêne, gisait dans la vase au devant de la cité, et faisait le plus bel ornement de ses ruines. Il était autrefois entier; mais, vers 1823, quelques jeunes gens cherchèrent à retirer de l'eau ce qu'ils appelaient un bassin de fontaine. Le canot se brisa en deux moitiés, dont ils amenèrent l'une au

¹ N° 4260, long. 3 m. 10.

² «Mystification: Une cité sous-lacustre au large du village de Saint-Prex», *Tribune de Genève*, 4 janvier 1934.

³ FOREL, *Le Léman, monographie limnologique*, III, 1904, p. 430, 520.

rivage; le bois ne tarda pas à se fissurer et à tomber en poussière sous l'effet d'une dessiccation au soleil. Nous en conservions soigneusement la seconde moitié dans le lac et nous la gardions contre la rapacité des archéologues, quand le 7 novembre 1877 des pirates genevois sont venus subrepticement l'enlever; il est exposé actuellement dans une vitrine du Musée de Genève. »

A lire ce récit, on pourrait croire que les « pirates genevois » ne sont autres que les « archéologues rapaces » de Genève. Tel n'est pas le cas. M. le Dr H. Gosse, alors conservateur du Musée archéologique, acquit au prix de 300 francs ce bien enlevé quelque peu « subrepticement » par deux bateliers genevois dans les eaux de Morges. Vexés, nos bons amis les Vaudois réclamèrent au gouvernement genevois la restitution de leur pirogue, qui demeura sous séquestre jusqu'à la liquidation du conflit. Les archives du Musée de Genève conservent quelques documents relatifs à cette affaire tragi-comique, la déclaration des bateliers qui s'estimaient légitimes propriétaires, le rapport de M. H. Gosse au Conseil d'Etat (1878):

« Du reste, dit Gosse, pour vous montrer combien je tenais, pour ma part, à être agréable au Canton de Vaud et lui prouver ma bonne volonté (malgré les paroles insultantes qui m'ont été adressées par son délégué, M. Morel-Fatio, directeur du Musée cantonal), je vous signalerai le fait qu'ayant rencontré à Genève Monsieur Forel de Morges, je lui ai proposé pour liquider cette désagréable affaire, que le canton de Vaud fit payer la moitié du prix convenu, soit 150 francs et, de mon côté, j'offrais de prendre à ma charge (personnellement) l'autre moitié, soit 150 francs, et de remettre de suite l'objet au canton de Vaud. On n'a pas même daigné répondre à ma proposition qui sûrement n'était pas intéressée. Actuellement, je ne me considère plus que comme le gardien du séquestre, et je suis prêt à le remettre à qui de droit sans aucunement me prévaloir du fait que je l'ai acquis de bonne foi. Si donc le Conseil d'Etat estime (?) que c'est au canton de Vaud que je dois faire livraison du canot, je ne lèverai aucune réclamation et serai enchanté de voir l'affaire terminée. »

Quoi qu'il en soit, le demi-canot demeura au Musée de Genève; peut-être évita-t-il ainsi le sort de son autre moitié, tombée en poussière en 1823 sur le rivage morgien, car d'autres « pirates » auraient pu lui porter quelque intérêt.

Déjà signalée en 1806 ¹, cette pirogue a été souvent mentionnée par les érudits ²; la même station de Morges en possédait une seconde, dont nous ignorons la destinée ³.

¹ *Revue historique vaudoise*, 30, 1922, p. 178, 185; *Rapport de la Société suisse de préhistoire*, 1922, p. 43.

² FOREL, *l. c.*; H. GOSSE, « Canot lacustre trouvé à Morges », *Comm. Soc. Hist. de Genève*, 1877; cf. *Mémorial*, 1889, p. 199; SCHENK, *La Suisse préhistorique*, 1912, p. 370; *Indicateur d'antiquités suisses*, 1925, p. 144, fig. 4; TROYON, *Habitations lacustres*, p. 119; *Praehistorische Zeitschrift*, 1930, XXI, p. 95, N° 20 ou 21; VIOLLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud*, 1927, p. 235.

³ VIOLLIER, *l. c.*, « près de cette station se trouvaient deux canots »; *Praehistorische Zeitschrift*, *l. c.*; TROYON, *Habitations lacustres*, p. 119.

Ce sont les deux seuls exemplaires livrés à ce jour par le Lac Léman, alors que les autres lacs suisses ont été plus généreux; on en compte environ dix dans le lac de Biemme, cinq dans celui de Neuchâtel, quatre dans celui de Pfäffikon, d'autres encore dans les petits lacs et tourbières du plateau d'Amsoldingen (canton de Berne). M. Paret en a dressé dernièrement la liste, qui comporte 24 numéros ¹, liste du reste incomplète, car nous n'y voyons pas mentionnés les canots de Corcelette (lac de Neuchâtel) au Musée de Lausanne ²; de Portalban (ibid., entre Cudrefin et Portalban) ³; des marais du Seeland, près du Landeron ⁴; de Cerlier ⁵; d'Auvernier, au Musée de Neuchâtel ⁶; de Wollishofen (lac de Zurich) ⁷. Nul doute qu'une recherche bibliographique plus minutieuse ne permette d'allonger encore cette liste.

M. Paret a de plus rendu aux archéologues le service de dresser le catalogue de toutes les pirogues antiques découvertes en Europe ⁸, catalogue demeuré fort incomplet jusqu'à lui ⁹.

* * *

Il n'est pas toujours facile de dater ce type primitif de canot « monoxyle », c'est-à-dire creusé dans un seul tronc d'arbre, l'« Einbaum » des auteurs allemands.

En effet, il a été en usage sans discontinuer sur plusieurs de nos lacs suisses pendant des milliers d'années, non seulement jusqu'en 1850-60, comme on l'admet parfois d'après Forel, qui en a vu amarrés à cette date sous les ponts de Lucerne ¹⁰, mais jusqu'à nos jours; M. Rütimeyer en signale encore en 1922 sur le lac de Zoug ¹¹. Il subsiste en mainte autre contrée d'Europe ¹², par exemple en Esthonie ¹³, où son emploi est fréquent.

C'est un exemple entre beaucoup de cette longue survivance d'instruments et d'outils de types primitifs, relevée en Suisse par les archéologues et les ethnographes, en particulier par M. Rütimeyer dans son « Urethnographie der Schweiz » (1924).

¹ *Praehistorische Zeitschrift*, 1930, p. 91 sq., Schweiz.

² FOREL, *Le Léman*, III, p. 520; SCHENK, *op. l.*, p. 370.

³ RITTER, « Découverte d'une pirogue lacustre en pays fribourgeois », *Annales fribourgeoises*, 9, 1921, p. 138 sq.; encore sous l'eau en 1921.

⁴ *Ibid.*, p. 142. Détruit par les ouvriers travaillant à l'assainissement des marais de 1877 à 1886.

⁵ *Ibid.*, p. 142, près de Cerlier (Erlach), canot également détruit.

⁶ *Ibid.*, p. 142, note 2.

⁷ HEIERLI, *Urgeschichte der Schweiz*, p. 217, fragment.

⁸ PARET, « Die Einbäume im Federseeried und im übrigen Europa », *Praehistorische Zeitschrift*, 1930, p. 76 sq.; KRIEG, « Der Einbaum von Neukirch », *Mitt. d. Westpreuss. Geschichtsvereins*, XXXII, 1933, p. 26.

⁹ Cf. DÉCHELETTE, *Manuel d'arch. préhistorique*, I, p. 542, note 6, p. 540, pirogues monoxyles.

¹⁰ FOREL, *Le Léman*, III, p. 520, note 1; SCHENK, *op. l.*, p. 370; HEIERLI, *op. l.*, p. 158, 299.

¹¹ RÜTIMEYER, *Urethnographie der Schweiz*, p. 302 sq., ex. divers en Suisse moderne à diverses époques.

¹² *Ibid.*, p. 304.

¹³ MANNINEN, « Zur Ethnologie des Einbaumes », *Eurasia septentrionalis antiqua*, I, 1927, p. 4.

2. BRONZES DU LURISTAN.

Notre Musée possède déjà une belle collection de ces anciens bronzes perses, dénommés d'après leur provenance « bronzes du Luristan »¹, que nous avons décrits ici-même². Grâce à la générosité de la Société auxiliaire du Musée, nous avons pu lui adjoindre cette année-ci quelques pièces nouvelles :

14158. — *Epée*, poignée évidée, long. 0.445.

Cf. GODARD, *op. l.*, pl. VIII, n° 16.

14159. — *Poignard*; le pommeau manque. Long. 0.26.

Cf. GODARD, pl. VII.

14160. — *Hache* à quatre ailerons et sur le plat un dard en relief; tranchant incurvé. Long. 0.19.

Cf. GODARD, pl. XVII, n° 53.

14161. — *Hache* à quatre ailerons, bordée d'une moulure. Tranchant rectiligne. Long. 0.22.

Cf. GODARD, pl. XVIII, n° 52.

14162. — *Bracelet* formé d'une lame aux bords repliés, dont les extrémités sont réunies par un rivet. Diam. max. 0.09, larg. max. 0.03.

Cf. *Bull. des Musées royaux de Bruxelles*, 1932, p. 100, fig. 24.

14163. — *Bracelet* ouvert, formé d'une torsade dont les extrémités sont terminées par un motif indistinct, tête animale ? diam. max. 0.065.

Cf. *Bulletin*, 1932, p. 99, fig. 23.

¹ La bibliographie de ces bronzes est déjà fort considérable. Nous avons donné quelques références in *Genava*, X, 1932, p. 84, note 4. — Ajouter: ARNE, *Luristan and the West, Eurasia septentrionalis antiqua*, IX, 1934, p. 277; ASHTON, «The Persian exhibition. Early metal works», *Burlington Magazine*, 1931, I, p. 34; BOSSERT, «Eine neuentdeckte Altorientalische Kultur», *Atlantis*, 1931, p. 574; BUSCHOR, «Eine Luristan-Kanne aus Samos», *Forschungen und Fortschritte*, VIII, 1932, p. 161; DIMAND, «Iranian Bronzes», *Bull. Metropolitan Museum of art*, 1931, p. 48; DUSSAUD, *Syria*, 1930, p. 245; ID., «Passe-guides du Luristan», *ibid.*, XIII, 1932, p. 227; FERRER, «Six bronzes préhistoriques du Luristan», *Bull. Soc. préhist.*, 1932; GROUSSET, «Les bronzes du Luristan», *L'art vivant*, 1932, p. 65; HANKAR, *Kaukasus-Luristan, Eurasia septentrionalis antiqua*, IX, 1934, p. 47; HUDSON, «Luristan Bronzes», St-Louis, *Bulletin of the City Art Museum*, 1932, p. 12; KOCH, «Oseborg und Luristan», *Belvedere*, 1931, II, p. 17; MICHELET «Luristan Bronzes», *Bull. of the art Institute of Chicago*, 1931, p. 92; REXROTH, «Bronzen aus Luristan», *Ostasiat. Zeitschr.*, 1932, p. 308; ROSTOWTZEFF, «Some remarks on the Luristan Bronzes», *I. P. E. K.*, III, p. 45; ID., *Syria*, 1931, p. 48; SPELEERS, «Nos nouveaux bronzes perses», *Bull. des Musées royaux d'art et d'histoire*, Bruxelles, 1932, p. 56, 93, 115; 1933, p. 86; ID., «Une épée en fer du Luristan», *ibid.*, 1933, p. 111; S. S., «Rein-ring from Luristan», *British Museum Quarterly*, VI, 1931, p. 32; C. J. G., «More Luristan Bronzes», *ibid.*, VI, 1931, p. 79; *Bull. of the Minneapolis Institute of art*, 1932, p. 115, 145; YETTS, «Chinese contacts with Luristan Bronzes», *Burlington Magazine*, 1931, II, p. 76; C. I. G., «Luristan Bronzes», *The British Museum Quarterly*, 1931, p. 109; H. C. H., «A Luristan Bronze», *Bull. of the Cleveland Museum of art* 1931, p. 191; *Rev. arch.*, 1931, I, p. 168.

² «Bronzes du Luristan», *Genava*, X, 1932, p. 84 sq.

14164. — *Anneau plat*, gravé de triangles sur une face. Diam. 0.068.
Cf. *Bulletin*, 1932, p. 46, fig. 16.
14165. — *Anneau plat* d'un côté, bombé de l'autre, gravé de triangles; diam. 0.068.
Cf. *Bulletin*, 1932, p. 96.
14166. — *Épingle* à tête en forme de disque, avec mamelon central et gravures en zones concentriques. Long. 0.22.
Cf. *Bulletin*, 1933, p. 88, fig. 19, 22; GODARD, pl. XXXIV.
14167. — *Épingle* à tête en forme de carré, avec mamelon central et bordure striée en relief sur les côtés. Au point d'attache avec la tige, palmette et œillet troué. La tige, cassée, a été ressoudée. Long. 0.23.
Cf. *Bulletin*, 1933, p. 89, fig. 23.
14168. — *Épingle* à tête ornée de deux griffons affrontés. Long. 0.155.
14169. — *Épingle* à tête ornée de moulures et terminée par un bouton. Long. 0.24.
14154. — *Mors simple*.
Cf. *Bulletin*, 1932, p. 94, fig. 14; GODARD, pl. XL, n° 168 b.
14155. — *Coupe* hémisphérique, diam. 0.15, haut. 0.055.
Cf. *Bulletin*, 1933, p. 91, fig. 35.
14156. — *Coupe* avec manche évidé. Diam. max. 0.41; avec le manche 0.17.
14157. — *Vase* globulaire, orné de filets sur sa panse et accosté de deux fauves affrontés en guise d'anses. Haut. max. 0.095.
Cf. même forme, sans les animaux, *Bulletin*, 1933, p. 91, fig. 43; 1932, p. 118, fig. 16.

* * *

Un excellent connaisseur de l'art oriental, M. Contenau, a fait paraître ici même ¹ une courte étude sur les bronzes du Luristan, où il précise en particulier leur chronologie, les répartissant du XIII^e siècle au plus tôt à l'époque achéménide, et où il discerne les diverses constituantes de leur style: éléments orientaux, mésopotamiens et assyriens, éléments nordiques (Caucase), déjà signalés par d'autres auteurs ².

¹ « Les bronzes du Luristan. A propos de la collection du Musée d'Art et d'Histoire de Genève », *Genava*, XI, 1933, p. 43.

² Sur ces éléments nordiques dans l'art du Luristan: GODARD, *op. l.*, p. 101-102; *Genava*, X, 1932, p. 84.

Il n'est pas sans intérêt pour nous, Occidentaux, de noter les analogies qui les unissent aux produits de l'Europe orientale, centrale, occidentale, des âges du bronze et du fer; on les remarque dans les mors brisés (fig. 1, 19-20)¹, dans les longues épingles (fig. 1, 15-18)² (certaines ne rappellent-elles pas les épingles à « tête vasiforme ? »)³; dans les bracelets aux extrémités enroulées en spirales (fig. 1, 12-14)⁴, ou formés d'un ruban aux bords repliés⁵; dans les rouelles solaires⁶ (fig. 1, 5-8); dans les man-

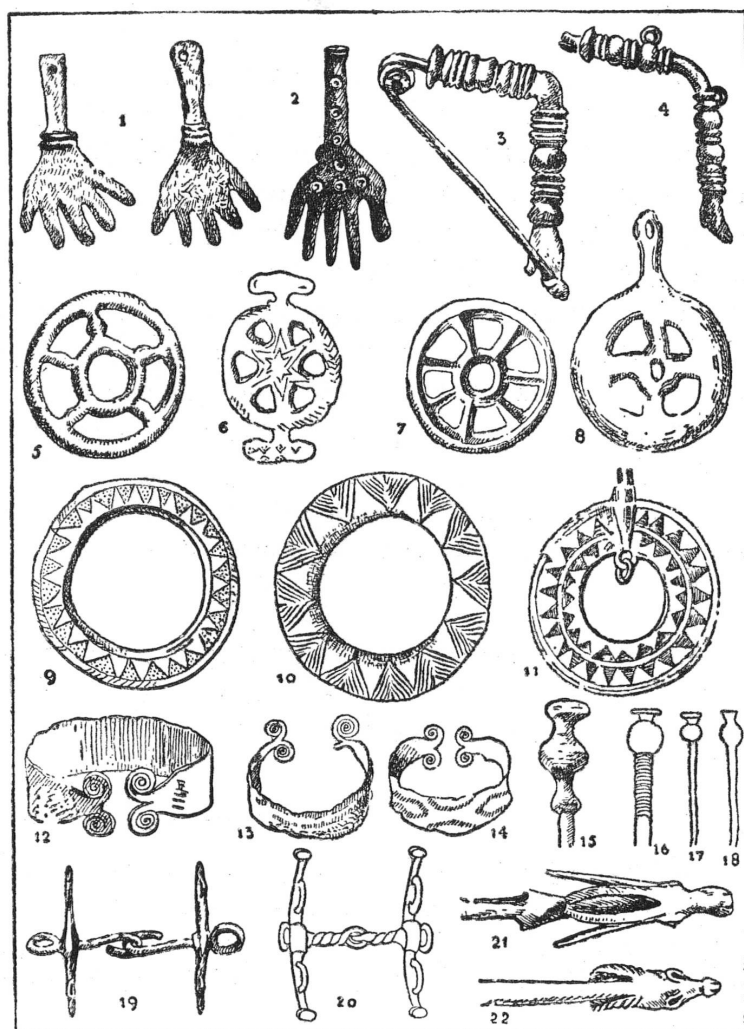


FIG. 1. — Luristan et Europe centrale et hellénique.

¹ GODARD, *op. l.*, p. 79, « semblable aux mors qui ont été trouvés à Möringen (lac de Biene) »; *Bull. des Musées royaux*, 1932, p. 94.

² REINACH, *Rev. arch.*, 1932, II, p. 111. « Il est remarquable que les longues épingles du Luristan rappellent, en général, celles que l'on trouve dans les habitations lacustres érigées à la fin de l'âge du bronze et du premier âge du fer. »

³ Luristan: GODARD, pl. XXXIII, 139; *Bull. des Musées royaux*, 1932, p. 101, fig. 26 à droite. Comparer avec DÉCHELETTE, *Manuel d'archéol. préhist.*, II, p. 325, fig. 129.

⁴ Luristan: GODARD, pl. XXVII, p. 81. Comparer avec DÉCHELETTE, II, p. 310, fig. 119, 4; p. 313, fig. 121.

⁵ Luristan: Musée de Genève, n° 14162; *Bull. des Musées royaux*, 1932, p. 100, fig. 24. Comparer avec DÉCHELETTE, II, p. 310, fig. 119, 9.

⁶ Luristan: GODARD, pl. XXXI, 113; XXXVI, 153; XLII, 185, p. 95. Comparer avec DÉCHELETTE, II, p. 289, sq.

1. Main prophylactique. GODARD, *Bronzes du Luristan*, pl. XXIX, n° 108. — 2. Main prophylactique, Italie préhistorique. BELLUCCI, *Parallèles ethnographiques*, p. 14, fig. 4. — 3. Fibule, GODARD, *op. l.*, pl. XXIX, 101. — 4. Fibule de type oriental, trouvée à Délos. — 5-6. Rouelles, GODARD, *op. l.*, pl. XXXI, 113 et XLIX, 185. — 7-8. Rouelles, âge du bronze occidental, DÉCHELETTE, *Manuel d'arch. préhistorique*, p. 297, fig. 112, 3-4. — 9-10. Anneaux gravés, Luristan, Musée de Genève, n° 14164-5. — 11. Anneau gravé, âge du bronze occidental, Allier, DÉCHELETTE, *op. l.*, II, p. 303, fig. 117. — 12. Bracelet, GODARD, *op. l.*, pl. XXVII, 81. — 13-14. Bracelets, âge du bronze occidental, DÉCHELETTE, *op. l.*, II, p. 313, fig. 121. — 15. Epingle, GODARD, *op. l.*, pl. XXXIII, 139; *Bulletin des Musées royaux, Bruxelles*, 1932, p. 101, fig. 26. — 16-18. Epingles, âge du bronze occidental, DÉCHELETTE, *op. l.*, II, p. 325, fig. 139, 1, 3, 7. — 19. Mors brisé, GODARD, *op. l.*, pl. XL, 165. — 20. Mors de Möringen, âge du bronze occidental, DÉCHELETTE, *op. l.*, II, p. 279, fig. 104, 1. — 21. Epingle, GODARD, *op. l.*, pl. XXXIII, 123. — 22. Epingle en os, trouvée à Délos, sans doute archaïque.

ches des poignards¹; dans les mains prophylactiques² (*fig. 1, 1-2*); dans le décor géométrique des épingles³, des anneaux⁴ (*fig. 1, 9-11*), etc.

* * *

D'autre part, il n'est pas moins curieux de relever les rapports de ces vieux bronzes perses avec la Grèce: la période géométrique, dont les emprunts orientaux ont été plus d'une fois signalés, puise à même source⁵; on a trouvé dans les couches archaïques de l'Héraion de Samos, de 750 à 600 avant J.-C., un vase typique du Luristan, un « décanteur »⁶; en divers lieux helléniques, par exemple à Délos⁷, a pénétré un type de fibule, avec arc courbé et crochet pour l'ardillon en forme de main, qui paraît au Luristan⁸, et qui est d'origine orientale, chypriote pour M. Blinkenberg, ou plutôt syrienne (*fig. 1, 3-4*); à Délos encore, une épingle en os, sans doute archaïque, est ornée d'une tête d'animal cornu, antilope ou bouquetin, et ressemble à certaines épingles en bronze du Luristan, décorées de façon semblable (*fig. 1, 21-22*).

N'a-t-on pas même signalé des rapports entre les bronzes du Luristan et l'art septentrional des Vikings de la Scandinavie⁹, tout comme à l'Est avec la Chine¹⁰?

* * *

Ces analogies et relations entre l'art du Luristan et celui de l'Occident viennent d'être étudiées par M. Arne dans un article dont nous avons eu connaissance trop tard pour pouvoir l'utiliser¹¹.

3. — NÈGRE ET CROCODILE.

Qu'un nègre se baignant avec imprudence dans le Nil, ou se promenant sans méfiance sur ses bords, soit happé par un crocodile, et serve de repas au saurien, le spectacle ne devait avoir rien d'étonnant pour les habitants de l'antique Égypte, et devait être d'autant plus fréquent que l'animal sacré pullulait et était assuré de l'im-

¹ CONTENAU, *Genava*, XI, 1933, p. 48: « Forme de manches de poignards, par exemple, qui seront propagés vers l'Europe centrale, pour les spécimens les plus anciens. »

² Luristan: GODARD, pl. XXIX, 108. Comparer avec Bellucci, *Parallèles ethnographiques*, 1915, p. 14-16, âge du fer italique.

³ CONTENAU, *Genava*, XI, 1933, p. 48: « décor géométrique des épingles. »

⁴ Luristan: Musée de Genève, N° 14164-5, avec triangles gravés; Comparer avec Déchelette, II, p. 303, fig. 117, 2.

⁵ ROES, *Greek geometric art*, 1933, p. 40 sq.

⁶ BUSCHOR, « Eine Luristan-Kanne aus Samos », *Forschungen und Fortschritte*, VIII, 1932, p. 161; *Bull. des Musées royaux*, 1933, p. 94; JACOBSTAHL et NEUFFER, « Gallia Graeca », *Préhistoire*, II, 1933, p. 44, note 2 du tirage à part.

⁷ B. 1257.

⁸ GODARD, pl. XXIX, 101.

⁹ KOCH, « Oseborg und Luristan », *Belvedere*, 1931, II, p. 17.

¹⁰ YETTS, « Chinese contacts with Luristan Bronzes », *Burlington Magazine*, 1931, II, p. 76.

¹¹ ARNE, *Luristan and the West*, Eurasia septentrionalis antiqua, IX, Minns Volume, 1934, p. 277.

punité. Cette fin misérable a tenté l'observation des artistes qui l'ont traduite dans des œuvres de leur petite plastique. En une figurine du Musée de Berlin, de faïence vert-clair, un crocodile s'allonge repu après son festin, dont il ne subsiste plus que la tête de la victime près d'une de ses pattes. La technique de ce petit monument permet à Jacobstahl de le dater des environs de 600 avant notre ère et de l'attribuer aux ateliers de Naucratis, ville grecque en terre d'Égypte, où Hellènes et Égyptiens se coudoient, apprennent à se connaître, s'empruntent leurs thèmes et leurs techniques artistiques ¹.

Ce motif exotique pénètre aussi dans l'art grec pour s'y perpétuer longtemps. En effet, Buschor ², puis Beardsley ³, ont signalé une série de vases du V^e siècle avant notre ère, tous semblables à de légers détails près, si bien qu'on peut en attribuer la création à un seul maître qui, pour Buschor, serait Sotadès, peintre de vases attiques connu par d'autres œuvres. Le corps du récipient est fait du groupe d'un crocodile et d'un négroïde : le monstre a saisi dans sa gueule le bras droit du jeune garçon qui, agenouillé, se débat en vain. Si l'artisan a su rendre avec exactitude le type ethnographique du négro, qu'il pouvait étudier autour de lui parmi les esclaves, il n'a pas été aussi heureux pour l'animal, qu'il reproduit peut-être par ouï-dire, ou de mémoire, et qui tient du crapaud autant que du lézard.

Il est curieux de constater que les Attiques abandonnent ce thème, mais qu'il persiste au IV^e siècle chez les Grecs de l'Italie méridionale, où des potiers apuliens, peut-être de Ruvo, le répètent avec prédilection, si bien que plusieurs exemplaires ont survécu, énumérés par Beardsley ⁴. Nous ajouterons à cette liste celui du Musée de Genève (*pl. I, 3*), que Beardsley ignore, bien que je l'aie publié antérieurement à son étude ⁵. Les antagonistes et leurs attitudes demeurent les mêmes, mais les potiers italiques prennent parfois quelques libertés avec leur ancien modèle ⁶; sur le vase de Genève, les chairs de l'enfant ne sont point noires, les traits de son visage n'ont rien de négroïde, on sent que le motif s'altère au cours de sa longue existence ⁷.

4. — COMMENT FONCTIONNAIENT LES CHARNIÈRES DES MEUBLES ROMAINS.

On trouve fréquemment, en de nombreux points du monde romain, des segments cylindriques en os, creux, d'un diamètre variable, d'une longueur oscillant de un à

¹ JACOBSTAHL, « Krokodil und Neger », *Arch. Anzeiger*, 1928, p. 78, fig. 1-2.

² BUSCHOR, « Das Krokodil des Sotades », *Münch. Jahrbuch d. bild. Kunst*, X, 1919, p. 1; cf. *Rev. des ét. grecques*, 1926, p. 175.

³ BEARDSLEY, « The Negro in greek and roman Civilization », 1929, p. 37 sq., fig. 9 (exemplaire de Boston, N° 57, reproduit par Bossert, *Geschichte des Kunstgewerbes*, IV, p. 203, fig.

⁴ BEARDSLEY, *op. l.*, p. 67 sq., liste.

⁵ « Sauriens et batraciens », *Rev. des ét. grecques*, XXXII, 1919, p. 132, fig. 1-2.

⁶ BEARDSLEY, p. 68-69.

⁷ L'association du négro et du crocodile se prête à d'autres motifs encore, ex. BEARDSLEY, p. 70.— Jacobstahl reproduit aussi un rhyton italique à figures rouges, du Musée de Naples, qui s'inspire de la donnée primitive, c'est-à-dire du moment où il ne subsiste du festin que la tête du négro : *Arch. Anzeiger*, 1928, p. 81, fig. 3-4; BEARDSLEY, *op. l.*, p. 38.

plusieurs centimètres. Ils sont le plus souvent percés d'un trou latéral, parfois de plusieurs trous, et peuvent être ornés de filets concentriques à une de leurs extrémités. Comme tout Musée, celui de Genève en possède, dont quelques-uns proviennent des couches romaines de notre ville (*pl. X; fig. 2-3*)¹.

* * *

Les érudits ont longtemps discuté la destination de ces petits objets. Seraient-ce des fragments de flûtes ? Leur faible longueur, leur diamètre très variable et souvent bien trop fort pour convenir à cet instrument de musique, éliminent cette hypothèse. On ne saurait aussi admettre qu'une flûte ait été composée d'une quantité de petits anneaux juxtaposés sans mode visible d'ajustement. Au reste, nous connaissons des flûtes antiques, dont les segments offrent toute autre apparence. Seraient-ce des sifflets ? Un ethnologue italien, M. Bellucci, en a observé l'emploi par les bergers de certaines régions de l'Italie, mais le nombre considérable de ces objets, dont on a trouvé souvent plusieurs ensemble, écarte aussi cette supposition. Mentionnons par curiosité l'appellation étrange, « sifflets des morts », que leur ont donnée des archéologues fantaisistes et épris de symbolisme funéraire². MM. Matruchot et Pernet ont cru résoudre l'énigme en reconstruisant un petit appareil à tisser où ces anneaux trouveraient leur emploi³.

- ¹ C 182. Prov.: Eaux-Vives, Genève. Long.: 0,08; diam.: 0,024. Deux trous; trois cercles concentriques à une extrémité.
C 1761. Sans prov. Long.: 0,105; diam.: 0,035. Deux trous. Trois cercles concentriques à une extrémité.
C 1762. Sans prov. Long.: 0,105; diam.: 0,027. Un trou. Trois cercles concentriques à une extrémité.
C 1763. Sans prov. Long.: 0,035; diam.: 0,029. Un trou.
C 1764. Sans prov. Long.: 0,025; diam.: 0,027. Un trou.
C 1765. Sans prov. Long.: 0,025; diam.: 0,028. Un trou.
C 1766. Sans prov. Long.: 0,025; diam.: 0,025. Un trou.
C 1767. Sans prov. Long.: 0,025; diam.: 0,022. Un trou.
C 1768. Prov.: rue Etienne-Dumont, Genève. Long.: 0,079; diam.: 0,015. Deux trous. Deux cercles concentriques à une extrémité.
C 1769. Prov. rue Etienne-Dumont, Genève. Long.: 0,055; diam.: 0,015. Deux trous. Deux cercles concentriques à une extrémité.
C 1770. Prov.: rue Etienne-Dumont, Genève. Long.: 0,058; diam.: 0,016. Deux trous. Deux cercles concentriques à une extrémité.
C 1771. Prov.: rue Etienne-Dumont, Genève. Long.: 0,03; diam.: 0,024. Un trou.
C 1772. Prov.: rue Etienne-Dumont, Genève. Long.: 0,022; diam.: 0,019. Un trou.
C 1773. Prov.: rue Etienne-Dumont, Genève. Long.: 0,03; diam.: 0,02. Un trou.

² Cf. VASSY et MULLER, *op. l.*, p. 6 (du tirage à part).

³ Sur une famille d'objets énigmatiques trouvés dans les fouilles d'Alesia, *Bull. Soc. hist. et arch. de Semur en Auxois*, XXXVIII; Congrès international d'ethnologie et d'ethnographie, Neuchâtel, 1914; cf. *Rev. hist. des religions*, LXX, 1914, p. 186.

Toutes ces hypothèses doivent être rejetées. Depuis longtemps déjà, on y a reconnu des éléments de charnières, des « charnons », pour meubles, portes d'armoires, couvercles de coffres, de coffrets, de cassettes¹. On voit au Musée de Pompéi la reconstitution en bois d'un coffret dont le couvercle est muni de ces anneaux en os et, dans le petit musée de Prisco à Boscoreale, le moulage d'une armoire dont les battants tournent sur de telles charnières, maintenues à leur place primitive en coulant le plâtre selon le procédé ingénieux jadis inventé par Fiorelli². Deux érudits français, MM. Vassy et Muller, ont découvert en 1907 à Sainte-Colombe-les-Vienne, près de Vienne en Dauphiné, un amas de fragments d'os qu'ils supposent provenir de l'atelier d'un fabricant gallo-romain de charnières³. Une étude minutieuse de ce matériel⁴ leur a permis d'affirmer que ces anneaux sont bien des charnons, et d'en préciser le fonctionnement, mieux qu'on ne l'avait fait avant eux.

* * *

Supposons qu'on veuille adapter avec des charnières le couvercle d'un coffret. On commence par enfoncer solidement dans le trou latéral de chaque charnon une cheville de bois; les charnons de grande taille, destinés à des meubles de fortes dimensions, portent deux ou même plusieurs trous sur une seule ligne (*fig. 2, en haut*), pour recevoir plusieurs chevilles et assurer une fixation plus solide⁵. Grâce à ces chevilles, les charnons sont fixés alternativement dans des trous ménagés sur la tranche du couvercle et sur celle de la caisse. En s'ouvrant et en se fermant, le couvercle fait pivoter les charnons qui adhèrent à lui, sur ceux qui demeurent attachés au coffre. Mais il faut éviter que les charnons ne quittent leur place et que le couvercle ne se déboîte: à cet effet, on passe une tige à travers les charnons d'un bout à l'autre de leur lignée qui constitue la charnière. Cette tige peut être en bois. MM. Vassy et Muller supposent qu'une lanière de cuir pouvait remplir le même office, mais ils n'admettent pas une tige de métal, car ils n'ont pas constaté de traces de frottement rotatif sur les parois des charnons qu'ils ont étudiés. Nous avons cependant relevé à l'intérieur d'exemplaires du Musée de Genève des traces évidentes d'usure (*fig. 2, en bas*)⁶, dues assurément au frottement des éléments sur la tige

¹ CLERC, *Découverte arch. à Marseille*, p. 96, 4; *Bull. de Corr. hellénique*, XXX, 1906, p. 562, *Exploration archéologique de Délos*, VIII, 1, p. 232; *Rev. arch.*, 1899, 34, p. 139; VASSY et MULLER; Un atelier gallo-romain de fabricants de charnières en os à Sainte-Colombe les Vienne, *Association française pour l'avancement des sciences*, Reims, 1907, p. 864 sq.

² *Bull. de Corr. hellénique*, XXX, 1906, p. 562, note 1; *Exploration arch. de Délos*, VIII, 1, p. 232, note 1; VASSY et MULLER, *l. c.* Cette armoire, MAU, *Führer durch Pompei* (3), 1898, p. 80; *Monumenti antichi*, VII, p. 411-412, fig. 6.

³ VASSY et MULLER, *l. c.*

⁴ *Ibid.*, p. 3 (du tirage à part), Manuel opératoire; p. 6, Mode d'emploi probable.

⁵ Ex. au Musée de Genève, n° C 1761.

⁶ C 1761, C 1762, C 1763, C 1767.

centrale. D'autre part, on constate souvent que le canal des trous latéraux n'est pas percé perpendiculairement à l'anneau, mais quelque peu en biais¹ : la cheville qu'on y fixait ne traversait donc pas l'anneau dans son milieu, mais en suivant la paroi intérieure, disposition qui avait sans doute pour but de laisser libre le vide pour le passage de la tige (fig. 2, au milieu). La paroi intérieure est elle-même creusée parfois d'une rainure transversale qui provient peut-être des opérations du forage, mais qui est peut-être aussi intentionnelle, destinée à recevoir la cheville. Quand le trou latéral est perpendiculaire à l'axe du charnon, il faut supposer que la cheville ne devait pas traverser complètement le vide médian, mais qu'elle était coupée de façon à le dégager. La petite encoche intérieure², même le petit trou que l'on voit dans quelques exemplaires³, à l'opposé de l'orifice de la cheville, proviendrait, selon

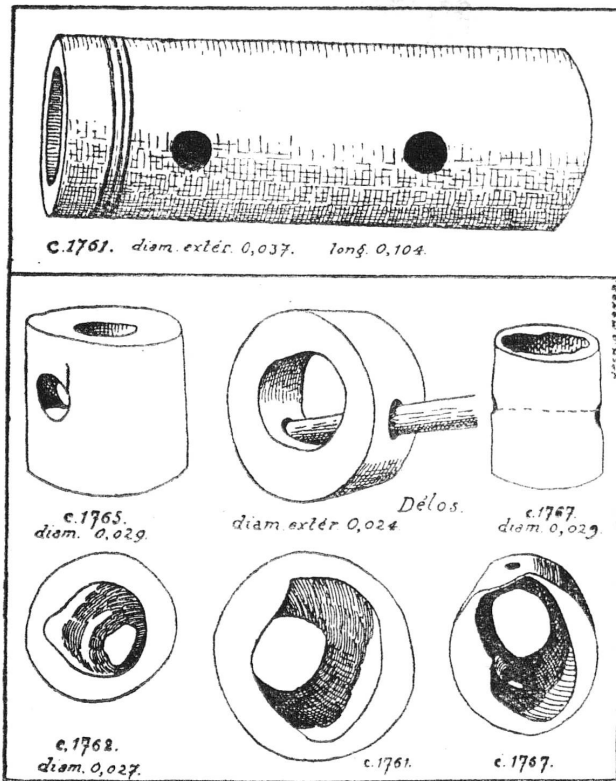


FIG. 2. — Charnons en os. Musée de Genève.

MM. Vassy et Muller, des opérations du forage, et n'auraient pas de rôle pratique⁴.

Quelques anneaux dénotent un autre procédé d'assemblage. Une de leurs extrémités, fermée, est pourvue d'un petit tenon qui s'engage dans le creux du charnon voisin et pivote sur lui (fig. 3). Avec ce système, on peut employer des charnons pleins dont le faible diamètre convient à de petits meubles. Notre Musée possède des tiges en os, avec tenon à une extrémité, cavité à l'autre, petit trou latéral pour la

¹ MM. Vassy et Muller ont aussi fait cette constatation, *op. l.*, p. 5: « Les trous transversaux sont percés exactement à la moitié de la hauteur du cylindre, mais ils ne sont pas toujours forés bien transversalement; si la mèche avait continué le trou, dans plusieurs cas elle serait sortie de côté. »

² Ex. C 1763.

³ Ex. C 1767.

⁴ « Tous les cylindres portent à l'intérieur l'empreinte de la pointe de la mèche qui, après avoir fait le trou, a marqué son trajet à l'opposé dans le canal médullaire en commençant un second trou. Dans une de nos charnières, la pointe de la mèche a même perforé complètement la deuxième paroi. »

cheville, qui ont eu cet emploi¹. On taillait ces charnons non seulement dans l'os, mais aussi dans le bois. La fragilité de cette matière les a détruits; cependant on en a trouvé un exemplaire dans l'île de Délos.

* * *

Nous avons reconstitué au Musée d'Art et d'Histoire, sur ces données, un petit coffret en bois, dont nous donnons ici la photographie (*pl. X, 11*). Nous y avons utilisé un charnon en os trouvé dans les couches romaines de la rue Etienne-Dumont, à Genève², et nous l'avons fait copier en bois pour obtenir les autres éléments de la charnière; à travers celle-ci nous avons fait glisser une tige de bois qui assure l'assemblage. Le couvercle fonctionne avec la même facilité que s'il était muni de nos charnières modernes en métal qui sont conçues selon le même principe, mais, grâce à leur matière, sont plus petites et plus discrètes.

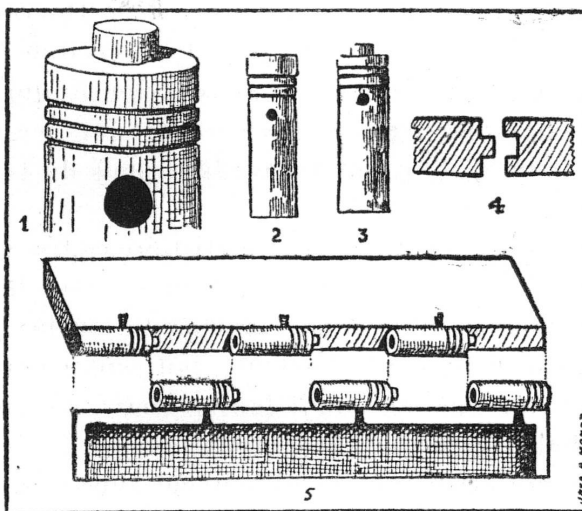


FIG. 3. — Charnons en os, et détail d'assemblage. Musée de Genève.

5. — NETTOYAGE ET CONSERVATION DES ŒUVRES D'ART.

La tâche d'un Musée n'est pas seulement d'acquérir les œuvres qui méritent d'être sauvées de l'oubli et de la destruction, pour leur valeur artistique, pour leur intérêt technique, pour les souvenirs historiques qu'elles évoquent, de les exposer pour l'instruction et le plaisir de tous, de les commenter pour les faire connaître, elle consiste aussi à les nettoyer de leurs souillures, à les débarrasser des adjonctions du temps et des hommes, à les préserver des altérations nouvelles. Longtemps empiriques et négligés, les procédés de nettoyage, de restauration et de conservation sont depuis quelques années surtout l'objet de recherches minutieuses et scientifiques, qu'il s'agisse de peintures, de pièces en bois, en métal ou en toute autre matière. Groupés par l'initiative de l'Institut des Musées, organe de la Commission de Coopération intellectuelle, des experts de tous pays se sont réunis à Rome en 1929 pour

¹ MF 3767. Plusieurs exemplaires.

² N° C 1772. C'est, sur la pl., le charnon de droite, que sa couleur blanche désigne nettement.

discuter les meilleures méthodes, et leurs expériences, leurs avis parfois divergents, sont publiés dans *Museumion*, revue de l'Institut des musées. De nouvelles revues sont fondées, vouées exclusivement à ces problèmes, telle que les *Technical studies in the field of the fine Arts*, publiées par la Harvard University.

Tout musée doit posséder son atelier de restaurations où l'on traite, comme dans une infirmerie, les pièces éclopées qui viennent d'entrer dans ses collections, où l'on revise les pièces anciennes qui, malgré les précautions et la protection des vitrines, subissent les modifications du temps, et il doit aussi former le personnel apte à cette tâche.

Au Musée d'Art et d'Histoire ce travail se poursuit avec régularité et méthode, et il permet souvent de retrouver, sous la gangue d'oxydation qui les dérobe, des détails imprévus, une ornementation insoupçonnée. La main minutieuse de notre spécialiste, M. A. Vachoux, fait sauter parcelle par parcelle les impuretés du métal, procédé patient qu'il faut préférer aux bains d'acides, d'une action plus rapide, mais trop brutale et non sans danger par les traces qu'elle peut laisser, par les germes d'altération future qui peuvent subsister.

Sur des dagues du XVI^e siècle qu'un séjour prolongé dans notre lac a rendues informes, apparaissent la dorure encore éclatante qui les rendaient plus précieuses et les armoiries de leurs propriétaires¹. Les boucles en fer pour ceinturons que portaient les populations de nos pays, du V^e au IX^e siècles, Burgondes, Mérovingiens, Carolingiens², sortent de terre boursoufflées par la rouille qui en a supprimé tout détail sous une couche épaisse. Après qu'elles ont été traitées, on les voit couvertes d'incrustations en argent et en cuivre formant de savants entrelacs. Elles constituent dans une de nos vitrines une des collections les plus riches et les plus instructives de ce genre d'objets récemment étudiés par un spécialiste de l'art chrétien³. Voici une de ces boucles trouvées en 1929 par M. Donici, assistant au Laboratoire d'Anthropologie de Genève, dans ses fouilles d'une nécropole burgonde à Hautecour, près de Poncin, dans le département de l'Ain³ (*pl. IX, 1*). En voici une autre (*pl. IX, 6*). Comme en témoignent les photographies prises avant le nettoyage, leur intérêt semblait médiocre, car la surface fortement oxydée permettait de les croire dépourvues de tout décor. Les voici, sur d'autres photographies (*pl. IX, 4, 5*), telles qu'elles apparaissent aujourd'hui, incrustées d'un délicat réseau d'entrelacs, de rosaces, de croix, de poissons stylisés, symboles dont quelques-uns sont encore païens, d'autres sont déjà chrétiens. Par ce lent labeur, nos collections récupèrent des documents dont rien en apparence ne laissait soupçonner la valeur, et qu'un examen trop rapide aurait rejetés.

¹ H. DEONNA, « Dagues et targe », *Genava*, XI, 1933, p. 104.

² BRÉHIER, « Les objets de parure burgonde du Musée de Genève », *Genava*, IX, 1931, p. 171.

³ N^o d'inventaire 14054. Les ossements de ces tombes sont déposées au Laboratoire d'anthropologie.

6. COUTELAS CAUCASIEN OU GALLO-ROMAIN ?

Achetée en 1933, cette pièce, longue de 0,375, serait originaire de Chalon-sur-Saône ou des environs, à en croire le vendeur¹ (*pl. I, 8*).

La lame en fer, avec un seul tranchant, est celle d'un coutelas. Le manche, en bronze, a des quillons courts qui se relie horizontalement à elle. La fusée cylindrique est ornée, sur les deux côtés correspondant aux plats de la lame, d'un motif en relief ressemblant à un phallus tourné vers le haut, que prolonge une ligne de pointillés aussi en relief; cette ligne se répète, mais seule, sur les deux profils. Le pommeau, demi-ovoïde, est ajouré. Cette arme est assurément authentique, de l'avis de plusieurs connaisseurs qui l'ont examinée², et elle n'est point formée de deux éléments disparates, poignée et lame, assemblées par un faussaire; on ne voit à leur jonction aucun détail douteux, aucune trace de soudure moderne, comme en témoigne un examen minutieux fait dans nos ateliers.

* * *

Cependant les opinions sur sa détermination chronologique et typologique sont diverses. Selon MM. Vogt et Gessler, du Musée national de Zurich, on ne saurait songer à une arme européenne datant du haut moyen âge, des temps romains, gallo-romains ou antérieurs³, pas davantage à une arme danubienne, scythique, sarmatique ou avare; elle évoquerait plutôt des types de l'Asie antérieure, du Caucase. Cette opinion est aussi celle de M. Reginald Smith, conservateur au British Museum, qui veut bien nous signaler des analogies avec des poignards du Caucase, du premier âge du fer, provenant de Samthavro près Tiflis⁴ et de Redkine-Lager⁵, etc.⁶. Cette détermination est corroborée par la direction du « Staatliches Museum für Vor- und Frühgeschichte » de Berlin⁷. On retrouve en effet dans ces armes le pommeau ajouré, la ligne horizontale des quillons, et sur l'un même, des lignes verticales de points en relief⁸; le prétendu motif phallique serait l'ornement en spirale que connaît cet art⁹. Toutefois, il convient de remarquer que la lame de

¹ N° 14183.

² C'est entre autres l'avis de M. le Dr Gessler, conservateur des armures au Musée national de Zurich, et de M. le Dr Vogt, conservateur des collections préhistoriques au même musée.

³ Poignée de l'épée gauloise, *Rev. arch.*, 1927, I, p. 162.

⁴ CHANTRE, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, I, p. 107, pl. XLVIII; ID., *Recherches paléoethnologiques dans la Russie méridionale et spécialement au Caucase et en Crimée*, 1881, pl. I; DE MORGAN, *La préhistoire orientale*, III, p. 308, fig. 313; BOSSERT, *Geschichte des Kunstgewerbes*, IV, p. 20, fig. 2.

⁵ CHANTRE, p. 174, fig. 124-125; DE MORGAN, *La préhistoire orientale*, III, p. 306, fig. 310.

⁶ DE MORGAN, *La préhistoire orientale*, II, p. 270 fig. 251, 6; p. 305, fig. 314.

⁷ Nous remercions ici nos collègues de Zurich, Londres, Berlin, de leurs aimables renseignements.

⁸ CHANTRE, pl. XLVIII, n° 2; ID., *Recherches paléoethnologiques*, pl. I.

⁹ ID., *Recherches paléoethnologiques*, pl. I.

ces poignards est celle d'une dague, à deux tranchants, et non pas comme ici celle d'un coutelas à un seul tranchant¹.

* * *

Mentionnons cependant l'opinion d'autres érudits. Pour eux, cette pièce serait gallo-romaine, ce qui s'accorderait avec la provenance indiquée par le vendeur, et elle daterait des IV-V^e siècles de notre ère². Le motif en relief ne pourrait être alors qu'un phallus. Si la lame évoque déjà celle des scramasaxes mérovingiens³, le pommeau ajouré témoignerait d'une technique décorative usitée à l'époque romaine tardive,⁴ qui s'inspire de l'art de la Tène, et se perpétuera dans l'art barbare. Une telle tradition indigène n'est pas rare en d'autres armes et œuvres industrielles de la Gaule et de la Germanie romaines⁵. Mais le phallus, apotropaïon aimé des Gréco-romains, dénoterait son origine païenne et méditerranéenne. Sa place sur une arme n'aurait rien qui puisse étonner. Organe de vie sur un instrument de mort, il y paraîtrait moins comme une antithèse figurée dont l'art antique donne plus d'un exemple⁶ que comme talisman pour détourner le mal. A l'époque de la Tène déjà, on décore volontiers les pommeaux et les lames de motifs prophylactiques, croissants, rosaces, rouelles, disques solaires, etc.⁷, principe qui se maintient à l'âge barbare⁸ et dans les temps modernes⁹.

* * *

Il appartient aux spécialistes de se prononcer et de nous apporter le précieux appui de leur compétence.

¹ La plupart de ces poignards sont entièrement en bronze, d'autres, plus rares, ont une lame en fer, à soie, DE MORGAN, *La préhistoire orientale*, III, p. 269.

² C'est l'avis de M. J. Boissonnas, collectionneur d'armes à Genève, et de M. Wegeli, directeur du Musée historique de Berne.

³ BARRIÈRE-FLAVY, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, I, p. 28 sq., Le scramasax; III, pl. IV-VI. — Au musée de Genève, *Genava*, XI, 1933, p. 73.

⁴ RIEGL, *Spätromische Kunstindustrie*, p. 140 sq., Durchbrochene Arbeiten, pl. XIII sq.

⁵ Sur un relief de Mayence, un cavalier porte une épée dont le pommeau est celui des épées celtiques antérieures, SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s. v. Gladius, p. 1606; le pommeau bilentulaire, qui remonte à l'âge du bronze III et qui est caractéristique de l'épée celtique, paraît sur des documents romains, COUISSIN, *Les armes romaines*, 1926, p. 374. On trouvera dans ce dernier ouvrage d'autres renseignements sur les persistances indigènes dans l'armement romain.

⁶ Phallus dans et sur les tombes, comme symboles de vie et de résurrection; sur des urnes à visages de l'époque romaine: LINDENSCHMITT, *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, I, Heft VI, pl. 6, 7; V, pl. 59, 1082.

⁷ DÉCHELETTE, *Manuel d'arch. préhistorique*, II, p. 1311, L'ornementation des armes offensives et défensives; son caractère apotropaïque; LINDENSCHMITT, *op. l.*, IV, pl. IV, 2, n^o 3, pl. 49, 1.

⁸ BARRIÈRE-FLAVY, *op. l.*, pl. XV.

⁹ DEONNA, « Talismans de guerre, de chasse et de tir », *Indicateur d'antiquités suisses*, 1921, p. 142 sq., nombreux ex.